



L'accès des Jeunes issus de l'immigration à la formation professionnelle diplômante et à l'emploi durable.

Naïma, titulaire d'un Master2 de Français Langue Etrangère, Elodie, titulaire d'un Master2 en droit et Sahra¹ qui travaille depuis l'âge de 16 ans, outre qu'elles ont moins de 26 ans et qu'elles sont issues de l'immigration, elles ont en commun de se retrouver en contrat de professionnalisation payées 60% du SMIC à des postes de secrétaires, chargées d'accueil...

Ces trois jeunes femmes font parties des étudiants qui assistent à mes cours de communication professionnelle en formation qualifiantes niveau baccalauréat en alternance. 80% des jeunes de ces formations sont issus de l'immigration et la plupart ont fait entre une et trois années à l'université voir plus.

Le rêve de Sarah était de travailler dans le secteur des ressources humaines, pas de faire de l'accueil téléphonique de contrats à durée déterminés en missions d'intérim!

Diplômée d'un baccalauréat professionnel obtenu à l'Armée dans laquelle elle s'est engagée volontairement pendant trois ans pour se former et préparer son avenir, personne ne lui avait expliqué qu'avec son expérience professionnelle de plus de trois ans, notamment d'assistante ressources humaines à l'armée mais également en entreprise, elle pouvait prétendre intégrer une troisième année de licence professionnelle ressources humaines à l'université. Pourtant elle a rencontré de nombreux conseillers en Mission Locale comme à Pôle Emploi mais aucun n'a pensé à lui indiquer que grâce à la VAPP 1985 (Validation des Acquis Personnels et Professionnels), elle peut obtenir un diplôme reconnu dans le secteur qui l'intéresse et qui en plus est un secteur qui recrute régulièrement malgré la crise.

Le premier frein à l'intégration de ces jeunes est l'accès à l'information. En France la première loi sur la formation professionnelle a fêté ses 40 ans en août dernier et les dispositifs de formation tout au long de la vie sont multiples. Impossible de choisir seul dans ce contexte surtout quand le premier cercle (famille, amis proches) est dépassé parce qu'il n'est pas d'ici, n'a pas les clés nécessaires! En France l'orientation est déconnectée des réalités du monde du travail et les conseillers d'orientation débordés par l'offre et l'émergence des nouveaux métiers auxquels ils n'ont pas le temps de s'intéresser. Seul on tourne en rond, l'accompagnement permet de cheminer, de trouver le bon projet pour soi dans une démarche de « petits pas », de réflexion personnelle mais avec la possibilité d'un partage avec l'accompagnateur.

Une fois le projet défini, la formation choisie, les modalités de financement étudiées (Organisme Paritaire Collecteur Agréé, contrat en alternance, etc.) reste à remplir son dossier d'inscription et là encore le soutien d'un tiers bienveillant aide. Souvent, une lettre de motivation ou un document portant sur le secteur ou le métier visé sont demandés afin d'évaluer les capacités d'analyse et de rédaction des candidats. Pour accéder à une formation par la VAPP, par exemple, il est nécessaire de relire son parcours professionnel en faisant ressortir clairement tout ce qui prouve que la personne a acquis par sa pratique les compétences et le niveau nécessaire pour s'inscrire dans le cursus universitaire qu'elle vise. La personne doit analyser ses expériences d'une manière inhabituelle. Là encore l'aide d'une personne formée à cette démarche est précieuse afin d'optimiser ses chances de réussite.

¹ Les prénoms ont volontairement été changés pour préserver l'anonymat des personnes.

Le fait d'avoir un diplôme en poche est une avancée substantielle vers l'accès à l'emploi. En 2007, dans un rapport sur le lien entre l'emploi et le niveau de formation écrit pour l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Arnaud Degorre, Daniel Martinelli et Corinne Prost mentionnaient que : « le taux de chômage des jeunes actifs ayant au plus un brevet des collèges s'élève à 37 % alors que celui des diplômés du supérieur n'est que de 9 %. Depuis le début des années 80, les jeunes qui possèdent un diplôme sont globalement mieux protégés contre le risque de chômage en début de vie active, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur »².

Même si le fait d'avoir un diplôme rapproche de l'emploi il n'en reste pas moins un certain nombre de freins à l'entrée sur le marché du travail à vaincre. Ainsi Naïma, comme Elodie n'ont-elles pas réfléchi à ce qu'elles allaient faire concrètement avec leur diplôme. La première n'avait aucune stratégie de recherche d'emploi et la deuxième, après un bref passage en cabinet d'avocats s'est vite rendu compte que ce métier ne lui plaisait pas tout comme celui de magistrat et ayant privilégié le droit de la famille les portes de l'entreprise lui étaient fermées.

Contrairement aux idées reçues : « À situation sociale et familiale comparable, les enfants d'immigrés ont des chances au moins égales à celles des autres élèves de préparer un baccalauréat général Les plus grandes difficultés scolaires que rencontrent les enfants d'immigrés ne sont pas indépendantes de leur environnement familial et social. Ainsi, les trois quarts d'entre eux appartiennent à une famille dont la personne de référence est ouvrière, employée de services ou inactive contre un tiers des jeunes dont aucun des parents n'est immigré. Leurs parents sont aussi plus souvent peu ou pas diplômés : seuls 12%des pères et 14%des mères immigrées possèdent au moins le baccalauréat»³.

En moyenne les jeunes issus de l'immigration sont de plus en plus diplômés mais trop souvent on ne les a pas aidés à travailler sur leur projet professionnel en fin de cursus afin de faciliter leur insertion. Il est possible d'éviter de long mois de chômage en réfléchissant plusieurs mois avant l'obtention du diplôme à quoi faire avec (poursuivre des études plus longues, se réorienter en profitant des passerelles possibles, accéder à l'emploi en ayant construit une véritable stratégie de recherche d'emploi et travaillé sur les outils nécessaires à sa mise en œuvre, etc.).

Il existe de nombreux leviers pour augmenter son employabilité, trouver un emploi et évoluer professionnellement. Pendant 3 ans, je suis intervenue dans une association pour accompagner des personnes bénéficiaires des minima sociaux sur des problématiques professionnelles et de formation dans une association du 18^{ème} arrondissement. Mon pari est qu'en mettant à la disposition des personnes des outils professionnels adaptés à leurs problématiques dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse, en l'occurrence la recherche-action⁴, il est possible malgré la complexité de leur situation de les accompagner dans la construction et la réalisation de leur projet. Ma collaboration en tant que responsable projet professionnel pour IJE est la poursuite de ce travail.

En conclusion, je citerai Axel Honneth : « Sans la reconnaissance, l'individu ne peut se penser en sujet de sa propre vie... Pour parvenir à établir une relation ininterrompue avec eux-mêmes, les humains doivent encore jouir d'une considération sociale leur permettant de se rapporter positivement à leurs qualités particulières, à leurs capacités concrètes ou à certaines valeurs dérivant de leur identité culturelle »⁵.

Hélène Fromont
Formatrice, Coach, Consultante
Chargée de cours à la Sorbonne Nouvelle
Responsable Accompagnement Professionnel de l'association IJE

² http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/formemp09b.PDF

³ Jean-Paul Caille appartient à la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

⁴ Pour plus d'information sur la recherche-action je vous renvoie au site internet du réseau professionnel dont je suis co-fondatrice et co-animatrice : <http://www.repaira.fr/>.

⁵ HONNETH Axel., 2006, Sans la reconnaissance, l'individu ne peut se penser en sujet de sa propre vie, *Philosophie Magazine* n°5